Crédit photo : Patrick Naud, travailleur de rue

Avis préliminaire

L'itinérance hors des grands centres urbains

Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Le Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

CCLPES

Institué en 2005, en vertu de *la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale,* adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale en décembre 2002 (la Loi).

Rôle et mandats

- Conseiller le ministre responsable de l'application de la Loi dans l'élaboration, dans la mise en œuvre et l'évaluation des actions prises dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
- Donner des avis quant aux politiques gouvernementales ayant un impact sur la pauvreté et l'exclusion sociale.

Pour réaliser ses mandats, le CCLPES procède à des consultations, sollicite des opinions, reçoit ou entend les demandes et les suggestions de personnes, d'organismes ou d'associations.

Crédit photo : Patrick Naud, travailleur de rue

Objectifs de l'avis

Informer, susciter une prise de conscience sur l'évolution inquiétante de l'itinérance hors des grands centres urbains pour qu'elle soit mieux intégrée dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Proposer des pistes d'action adaptées à ce contexte.

Les choix terminologiques

Traité des problèmes sociaux en bref

*(*sous la direction de Fernand Dumont, Simon Langlois et Yves Martin; synthèse préparée par Serge Cantin)

« Sont évoquées au départ les principales images "d'itinérants" qui jalonnent l'histoire du Québec : le coureur des bois, le "quêteux", le chômeur des années trente, enfin le clochard ou "robineux". C'est avec ce dernier que l'image plutôt positive de "l'itinérant" bascule vers le pôle négatif. À la différence du "quêteux", le clochard n'a pas de rôle social reconnu; ce qui n'implique pas cependant qu'il soit nécessairement sans abri et sans emploi, comme l'est le plus souvent l'itinérant actuel, littéralement dans la rue et sans emploi. »

Les termes privilégiés

(personne sans-abri | GDT)

- personne sans-abri
- personne en situation d'itinérance
- personne itinérante
- personne sans-logis
- personne sans domicile fixe (SDF)

Principaux constats (I)

- Le sans-abrisme est de plus en plus visible dans les milieux ruraux et hors des grands centres urbains.
- Les données statistiques précises et à jour sur l'itinérance en milieu rural sont rares.
- Les ressources locales sont limitées et les petites municipalités sont sous-financées par rapport aux grands centres urbains.
- L'absence de transports publics adéquats aggrave la situation en rendant difficile l'accès aux rares services disponibles, généralement éloignés et dispersés.

Principaux constats (II)

- Certaines personnes itinérantes préfèrent rester dans leur communauté rurale, même en l'absence de ressources adéquates, par souci de sécurité et d'appartenance.
- Dans les communautés rurales, où les liens sociaux sont étroits, la solidarité peut coexister avec une forte stigmatisation, limitant l'accès aux solutions locales.
- La résistance communautaire à la création de nouvelles ressources (le phénomène « pas dans ma cour ») freine l'élaboration de solutions durables.

Principaux constats (III)

- La crise du logement, le revenu insuffisant, les problèmes de dépendance, l'absence de prise en charge rapide des troubles de santé mentale et le manque de prévention contribuent à l'aggravation du phénomène de l'itinérance.
- Les intervenants, généralement débordés, travaillent en mode réactif. Entre-temps, les besoins demeurent et les réponses tardent.

Crédit photo : Patrick Naud, travailleur de rue

Spécificités de l'itinérance rurale

Itinérance cachée : hébergement temporaire chez des proches, dans des voitures, tentes, etc.

Isolement géographique : absence de transport et éloignement des services.

Stratégies de survie : couchsurfing, prostitution, troc de nourriture contre logement, etc.

Le logement et la prévention

- Le droit au logement : où se situent le Canada et le Québec par rapport à ce droit fondamental?

- *Logement d'abord,* une approche porteuse concernant la lutte contre l'itinérance (les principes de base, la variante québécoise et les défis liés à l'adaptation de cette approche au milieu rural).

- L'importance de la prévention, en passant par des mesures structurelles (comme l'augmentation du chèque d'aide sociale et du salaire minimum, et la construction de logements sociaux).

Crédit photo : Patrick Naud, travailleur de rue

Recommandation - priorité

- Répondre rapidement aux besoins de base des personnes en situation d'itinérance hors des grands centres urbains (notamment ceux liés au logement et à la sécurité alimentaire). En même temps, il importe d'embaucher plus de travailleurs de rue et d'améliorer leurs conditions de travail.

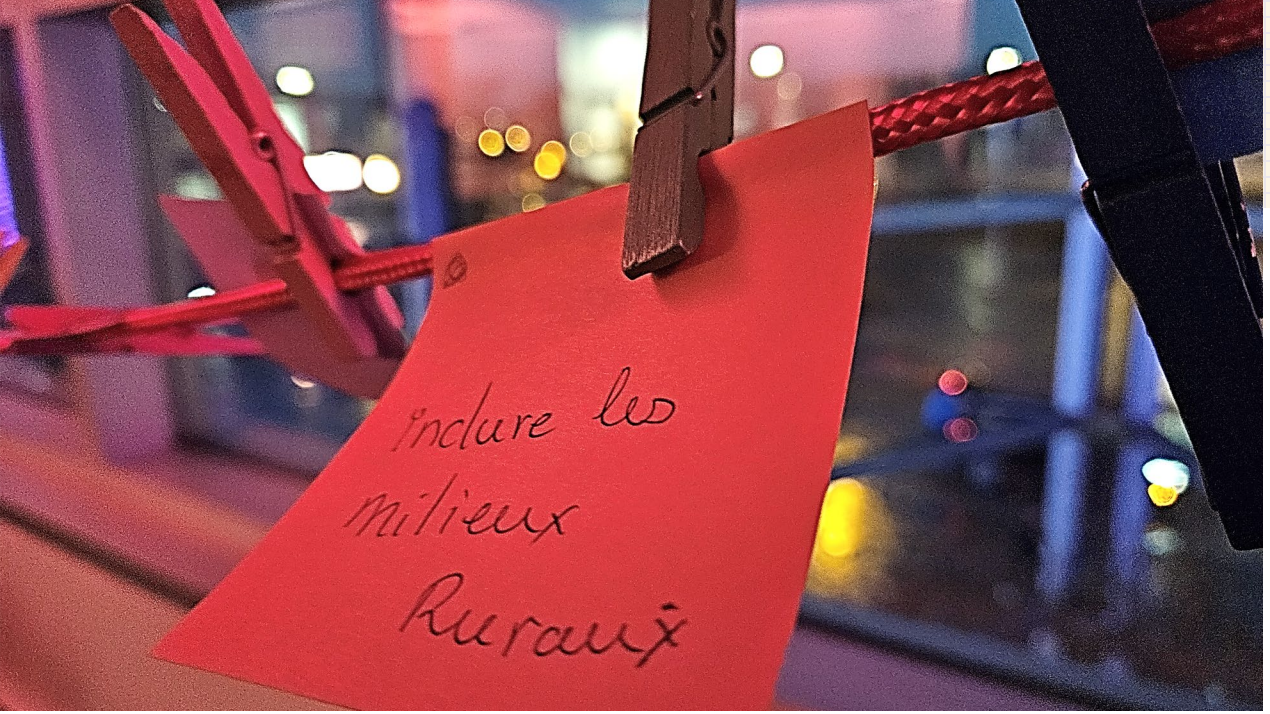

Recommandation - recherche

- Soutenir la recherche terrain pour mieux cerner l'ampleur réelle de l'itinérance hors des grands centres urbains.

Crédit photo : Patrick Naud, travailleur de rue

Recommandations - organisation des services sociaux et de santé

- Privilégier des solutions locales pour les personnes en situation d'itinérance, selon les besoins.
- Allouer des fonds destinés spécifiquement aux enjeux d'itinérance hors des grands centres urbains.
- Améliorer l'accessibilité à tous les services de santé, notamment de santé mentale et de traitement des dépendances, souvent absents en régions éloignées.

Crédit photo : Patrick Naud, travailleur de rue

Recommandations - logement social et abordable

- Accroître les investissements dans des logements sociaux, adaptés notamment pour les femmes vulnérables et pour les personnes en perte d'autonomie.

- Favoriser l'accès aux programmes de construction de logements sociaux hors des grands centres urbains en augmentant le soutien financier.

Crédit photo : Patrick Naud, travailleur de rue

Recommandations - transport collectif

- Répondre immédiatement aux besoins en transport collectif intermunicipal et interrégional afin de briser l'isolement des personnes en situation d'itinérance et d'aider les organismes communautaires à faire face aux défis logistiques.
- Mettre en place une tarification sociale pour le transport collectif et adapté.

Crédit photo : Patrick Naud, travailleur de rue

« Quand il y a du feu chez vous, il est aussi important qu'à Montréal »,

Isabelle Forcier, directrice de la CDC des Sources et conseillère municipale à Val-des-Sources

Avis - L'itinérance hors des grands centres urbains